

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARGELES-SUR-MER

GRANOTES

N° 168
DÉCEMBRE 2025



**DOSSIER
DES FÊTES INOUÏES
FINANCES
LE RAPPORT
D'ORIENTATION
BUDGETAIRE
CADRE DE VIE
LA MAISON DE LA MER
INAUGURÉE**





Argelès-sur-Mer Une ville pour tous Édito



Directeur de publication :
Antoine Parra, Maire d'Argelès-sur-Mer

Conception - Rédaction - Maquette :
Delphine Bastide - Christophe Prévost-Debaïsieux

Service communication :
Mairie – Allée F. Buisson
66700 Argelès-sur-Mer – Tél. 04 68 95 34 26
com@ville-argelessurmer.fr

Photos : Ville d'Argelès-sur-Mer / Office de Tourisme
Anne Lacoste (stagiaire de l'École Supérieure des
Métiers créatifs et numériques)

Décembre 2025
Tirage : 9 500 exemplaires
Impression : Web Service Production
66700 Argelès-sur-Mer

ZAPPING

p 04

Les Médiévales.
Festa Major.
Festival de Magie

SOLIDARITÉ

p 10

Plages pour tous
Semaine bleue
Futur Tiers-Lieu
Jardins familiaux

FINANCES

p 12

Le rapport d'orientation budgétaire

CADRE DE VIE

p 16

La Maison de la Mer inaugurée !

ATTRACTIVITÉ

p 20

Bilan de la saison estivale

ENVIRONNEMENT

p 22

Des tortillons nés à Argelès !
La prime "récupérateur eau de pluie"

AMÉNAGEMENT

p 24

Le crématorium est lancé !
Revue de chantiers

FESTIVITÉS

p 28

Argelès a revêtu sa tenue de fête !
Des fêtes inouïes !
A l'agenda de l'hiver 2026...

VIE LOCALE

p 34

Du nouveau dans le commerce
Nos restaurateurs ont du talent !
Soutenez nos viticulteurs locaux !

FOCUS

p 39

Jean-Pierre Auriach,
Chef d'orchestre des cérémonies patriotiques

Madame, Monsieur,
Mes chers concitoyens,

Personne ne pourra contredire que l'année 2025 fut riche en péripéties nationales, que nous observons d'ailleurs avec une grande consternation. Les crises successives et l'instabilité parlementaire peuvent parfois être anxiogènes et sources d'inquiétudes pour chacun.

Loin de ce brouhaha médiatique, notre belle ville continue au rythme des saisons. La neige est tombée sur notre magnifique Canigou, les températures se rafraîchissent (quoique...), on a dégivré Mariah Carey depuis le 1^{er} décembre... Pas de doute, l'hiver est bien là !

C'est aussi la période des préparatifs de Noël et, comme à l'accoutumée, Argelès-sur-Mer se prépare elle aussi à la fête.

Si Noël est la fête des enfants, je souhaite que tout le monde participe à la fête, même ceux pour qui le quotidien est difficile. Que ces lumières qui brillent, que cette musique qui résonnera dans nos rues, soient un intermède bénéfique pour tous.

Parenthèse magique, partage fraternel, couleurs féériques, lumières scintillantes... « Argelès-sur-Mer, ville lumière » est une volonté portée par la Municipalité pour inciter à la déambulation de ses habitants, du village jusqu'à la plage.

À l'approche des fêtes, il est important de mettre un coup de projecteur sur celles et ceux qui font vivre notre commune : les commerçants et artisans. Par leur présence et leur engagement, ils contribuent chaque jour à faire d'Argelès-sur-Mer une ville dynamique, chaleureuse et conviviale.

Les soutenir, c'est préserver nos emplois. C'est choisir une consommation locale et responsable, qui fait vivre l'économie d'Argelès-sur-Mer et renforce le lien social.

La vitalité du centre-ville, de la plage, de notre zone économique et artisanale, repose autant sur l'action municipale que sur l'engagement des commerçants et le soutien des habitantes et habitants.

Parmi les sujets traités dans ce nouveau Granotes, vous retrouverez en images l'inauguration de la Maison de la Mer, le démarrage des travaux de notre futur crématorium, le Rapport d'Orientation Budgétaire, le programme des Fêtes Inouïes 100% *made in Argelès* et vos prochains rendez-vous culturels de début 2026.

Ainsi, à quelques jours de la trêve des confiseurs et des congés, je formule le vœu que Noël et la Saint-Sylvestre vous permettent de vivre de chaleureux moments de vie dans le bonheur de se retrouver en famille et entre amis.

Du fond du cœur, et par avance, je vous souhaite un très joyeux Noël et de belles fêtes de fin d'année auprès de ceux que vous aimez et qui vous aiment.

Le Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté de communes
Albères - Côte Vermeille - Illibéris

Zapping

Les auteurs à la plage : Alain Juppé

Le 09 septembre dernier, Alain Juppé est venu clore l'édition 2025 des "Auteurs à la plage", rendez-vous littéraires d'été proposés par la Ville, en partenariat avec le Centre Méditerranéen de Littérature. L'ancien Premier ministre a présenté son livre "Une histoire française", échangé avec ses auditeurs et s'est prêté à une séance de dédicaces.



Antoine Donneaux

Le 04 octobre dernier, l'espace Jean Carrère affichait complet pour l'ouverture de saison culturelle 2025/2026 en compagnie d'Antoine Donneaux. Avec son spectacle "Imitateur mais pas que !", l'humoriste belge a conquis le public argelésien.

Cérémonie du 11 novembre

Élus, sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers municipaux, associations patriotiques, anciens combattants, écoliers, citoyens d'Argelès-sur-Mer... Une foule nombreuse a célébré le 107^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 et rendu hommage aux soldats morts pour la France, lors de la Grande Guerre.

A l'issue de la cérémonie, M. Gabriel Lopez, ancien combattant et actuel président honoraire de la section ACPG (Association de Combattants Prisonniers de Guerre) d'Argelès-sur-Mer, a été décoré de la Cravate d'Honneur du Souvenir Français.



Accueil des nouveaux Argelésiens

Le 07 octobre dernier, à Valmy, près de 200 personnes nouvellement installées dans notre commune ont pris part à la réception de bienvenue, organisée en leur honneur. Chacun a pu découvrir la ville, son histoire, ses traditions, ses services aux habitants, ses richesses naturelles et toute la palette d'activités désormais à leur disposition.



Argelès-sur-Mer, ville 3 fleurs primée !

Lundi 1^{er} décembre, à Millau, avait lieu la cérémonie de remise des prix Villes et Villages Fleuris. Suite au passage du jury à Argelès-sur-Mer, en juillet dernier, la Ville a obtenu le maintien de la 3^e fleur et est invitée à postuler à l'obtention de la 4^e fleur, en 2027. Argelès-sur-Mer a aussi décroché le prix de la gestion environnementale pour, entre autres raisons, sa gestion responsable de la ressource en eau et sa palette végétale adaptée au climat.

Forum des associations

Le 6 septembre dernier au Bois des Pins, le Forum des Associations a donné le top départ de l'année associative. Il fut l'occasion, pour de très nombreux Argelésiens et habitants des communes voisines, de découvrir et échanger avec les 75 associations présentes, voire de trouver leur activité pour l'année.

Pour info, le Guide des associations est disponible en mairie et sur le site internet de la Ville : www.ville-argelessurmer.fr



Arnaud Demanche

Autre humoriste accueilli dans le cadre de la saison culturelle 2025/2026, Arnaud Demanche a donné la toute dernière représentation de son spectacle "Faut qu'on parle !", le 15 novembre dernier, une ode cynique mais savoureuse en l'honneur de la liberté d'expression. À travers ses vannes cinglantes et son regard acéré sur la société, Arnaud Demanche a rappelé au public l'essence même de l'humour et du dialogue.

ZAC Camp del Caball

Fin novembre, Pierre Regnault de la Mothe, Préfet des Pyrénées-Orientales, était en visite sur le territoire de la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibéris.

L'occasion de rencontrer les maires et services de l'intercommunalité, mais aussi d'aborder de nombreuses thématiques telles que la préservation de la ressource en eau, au travers de la REUT, le soutien à la filière viticole, le logement ou encore des sujets économiques importants pour le territoire et ses habitants, comme la future ZAC Camp del Caball, à Argelès-sur-Mer.

Zapping Les Médiévaux

Les 13 et 14 septembre derniers, les Médiévaux "fantastiques" ont enchanté petits et grands. Malgré la météo capricieuse, le samedi, plus de 15 000 visiteurs sont venus partager le voyage hors du temps, proposé par l'association des commerçants d'Argelès et la Ville. Rendez-vous en 2026 pour une 3^{ème} édition des Médiévaux sous l'égide des Vikings !



Zapping Festa Major

Cette année encore, la Festa Major a rassemblé tout le village pour fêter nos saints patrons, Côme et Damien, dans une ambiance chaleureuse et festive aux accents catalans. Une tradition vivante et joyeuse toujours très attendue ! Rendez-vous du 25 au 27 septembre pour la Festa Major 2026 !



La jeunesse mise à l'honneur

Pour la deuxième année consécutive, la Ville – avec la complicité de Frédérique Goyard, Principale du Collège Les Albères, et de Florent Martin, Proviseur du Lycée Christian Bourquin – a récompensé des collégiens et lycéens au cours de deux soirées. La première a mis à l'honneur les élèves ayant décroché leur baccalauréat ou leur brevet avec une mention Bien ou Très Bien.

La seconde récompensait tous les délégués de classe et représentants des élèves dans les différents organes consultatifs du collège et du lycée, pour leur engagement au bénéfice de tous leurs camarades. Tous ont reçu un livre en cadeau.



Les diplômés du Brevet et du Bac, avec mention Bien et Très Bien, à l'honneur



Les délégués de classe récompensés pour leur engagement



10 ans pour le lycée Christian Bourquin

Le 16 octobre, nous avons célébré les 10 ans du Lycée Christian Bourquin à Argelès-sur-Mer. Ouvert en septembre 2015, le lycée a déjà une belle décennie d'engagement, de réussite et de projets derrière lui.

Un moment convivial marqué par un magnifique gâteau d'anniversaire, partagé avec l'ensemble de la communauté éducative.

Bravo à toutes et tous pour ces 10 premières années, et cap sur la suite !

Zapping

Festival de Magie

Abrac'Argelès^{#4}

La magie était au rendez-vous à Argelès-sur-Mer pour la 4^{ème} édition d'Abrac'Argelès, du 21 octobre au 2 novembre.

Magie d'Halloween, d'abord. En attendant le festival international, les animations "halloweenesques" ont, une fois encore, enchanté petits et grands. Plus de 630 participants, dont 380 enfants, ont pris part aux ateliers de la "Fabrique des petits sorciers". La "chasse aux fantômes" de la Casa de l'Albera a rassemblé plus de 360 personnes et plus de 130 courageux ont suivi la visite du "Maudit Musée". La grande soirée d'Halloween, avec les histoires à faire peur des conteurs de la Médiathèque et le spectacle frissonnant de Patrice Curt, a conquis toutes les générations.

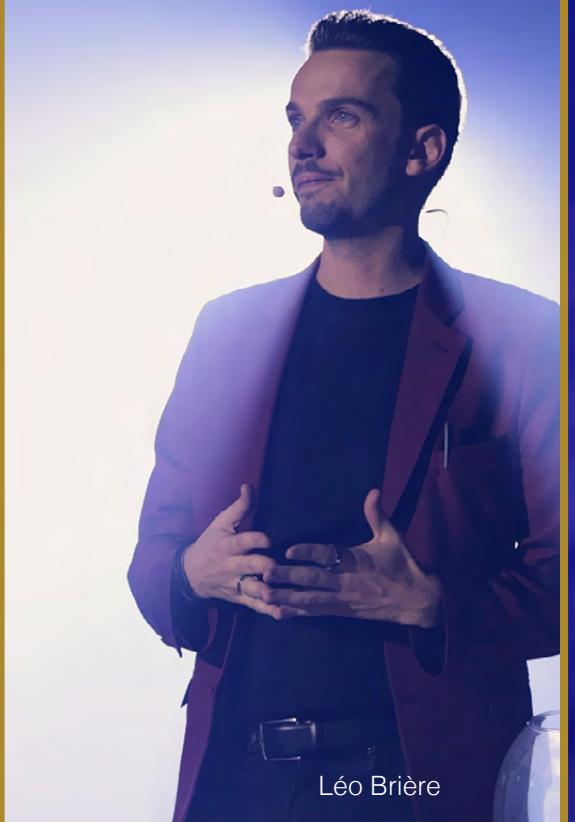
Nouveauté 2025 : les cours de magie animés par JP Loupi ont rencontré un succès tel, que le magicien a proposé des séances supplémentaires !

Et du 30 octobre au 2 novembre, les grands spectacles du Festival international de magie ont transporté le public à la frontière du réel et de l'illusion. Les artistes du Grand Gala – Patrice Curt, Erik Lantin & Valérie, Kenris Murat, Cédric Berto et Arsène – ont rivalisé de talent et d'humour. Léo Brière a impressionné la salle par ses prédictions bluffantes, tandis qu'Achille, magicien fétiche des jeunes, a charmé enfants et adultes avec son spectacle "Imagine".

Merci à notre regretté Aimé Aliberty, conseiller municipal délégué aux festivités, qui nous a quittés en mars dernier, d'avoir impulsé ce magnifique festival qui enchantera notre automne et réuni les générations.



Kenris Murat



Léo Brière



Achille



Arsène



Erik Lantin & Valérie



Kenris Murat



Patrice Curt



JP Loupi



Cédric Berto



Patrice Curt

Solidarité Solidarités, handicaps et vivre-ensemble

Plages pour tous : Argelès citée en exemple

Lors de son Assemblée générale, le 7 novembre dernier, l'APF France Handicap 66 a salué les actions menées par Argelès-sur-Mer pour rendre les plaisirs balnéaires accessibles à tous. Les aménagements réalisés au Poste de secours n°3 (plage des pins), labellisé Handiplage niveau 3, font notamment l'unanimité : MNS formés à l'accompagnement à la baignade des personnes en situation de handicap, tiroirs, salle de change avec matériel adapté, pergola équipée de transats à hauteur adaptable... « La Ville d'Argelès-sur-Mer est précurseur et impulse une dynamique positive sur toute la côte catalane », apprécient les membres du « service accessibilité » APF France Handicap 66. Cet été, la Ville est allée plus loin en faveur de « l'accessibilité à la mer pour tous », au niveau du Poste 3 : aménagements spécifiques pour les personnes polyhandicapées, renfort des effectifs de MNS à ce poste, recrutement d'un handiplagiste... Signe que ces actions répondent à une réelle attente, la fréquentation du Poste 3 a bondi de +134% en juillet et +219% en août.



Futur Tiers-Lieu : 1^{ère} esquisse appréciée !



Le 11 octobre dernier, il y avait de la vie sur le site de l'ancienne caserne des pompiers ! Près de 400 personnes ont pris part à la journée festive de découverte de ce que sera le futur Tiers-Lieu d'Argelès. Portée par la Ville et le collectif citoyen en charge du projet du développement du Tiers-Lieu d'Argelès, la Fête du Tiers-Lieu a permis de révéler les ambitions de ce futur espace de vie sociale, à travers des activités variées et gratuites : initiation à la gravure de pierre ou au tournage vidéo, jeux coopératifs, atelier de cuisine collaborative... Environ 400 personnes ont osé la curiosité et découvert le vaste champ des possibles !

Semaine bleue : un franc succès !

Pour la deuxième année consécutive, la Ville d'Argelès-sur-Mer s'associait à la Semaine Bleue, événement national dédié aux retraités et personnes de 65 ans et plus. Thème 2025 : « vieillir, une force à partager ! ».

Du 04 au 12 octobre, 570 seniors argelésiens ont profité des 23 activités offertes par la Ville et le CCAS : des ateliers numériques pour garder le lien (avec ses proches, avec les services publics, avec la Culture...),

des séances de gym et d'aquagym pour entretenir sa forme, des ciné-goûters intergénérationnels, des sorties culturelles, des balades, un après-midi aux saveurs catalanes... Autant d'activités conviviales qui ont permis à nos aînés de cultiver leur vitalité et de tisser des liens, avec le sourire !



Jardins familiaux : les candidatures sont ouvertes !

Vous rêvez de cultiver vos propres fruits, légumes et aromates, mais n'avez pas le jardin adéquat ? La Ville lance un appel à candidatures pour l'attribution des parcelles des Jardins Familiaux, bientôt aménagées au Square de la Maïnada !

D'une superficie de 75 à 145 m², chaque parcelle sera équipée d'un abri de jardin et d'une cuve à eau de 1 m³. Le bail, d'une durée d'un an renouvelable, est proposé à 0,50 /m²/an (hors cautions : parcelle et clés).

Quelles conditions pour postuler ?

- Être âgé de 18 ans et plus
- Habiter Argelès-sur-Mer
- Ne pas déjà louer ou détenir un terrain cultivable de plus de 50 m²

Comment candidater ?

Remplir le formulaire de candidature (disponible au CCAS et sur le site internet de la Ville) et fournir les pièces justificatives demandées (pièce d'identité,

justificatif de domicile, revenu fiscal de référence et attestation d'assurance de responsabilité civile). Les dossiers complets sont à déposer à l'accueil du CCAS.

Les engagements des futurs jardiniers

Les candidats sélectionnés s'engagent à :

- respecter le règlement intérieur
- cultiver la parcelle pour des besoins familiaux et avec des pratiques respectueuses de l'environnement et de la ressource en eau ;
- participer à une journée de formation gratuite sur l'agroécologie, la gestion de l'eau et le compostage.

CCAS d'Argelès-sur-Mer, 2 bd Herriot
Horaires d'ouverture :

Lundi, de 13h30 à 18h00

Mardi, mercredi et jeudi, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Vendredi, de 8h00 à 12h00



Finances

Les grandes orientations pour l'année à venir

Le Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

Comment fonctionne le budget de notre collectivité ?
Sur quelles bases le budget 2026 se construit-il ?
Quelles seront les priorités ?



Les bases du budget communal 2026 ont été posées en Conseil Municipal, le 30 octobre dernier. Les élus ont, en effet, débattu des grandes orientations financières sur la base du Rapport

d'Orientation Budgétaire (ROB) 2026. Ce document, imposé par la loi, dresse un état des lieux de la situation économique et financière de la Ville ainsi que du contexte national. Il préfigure aussi les grandes orientations pour l'année à venir.

Comprendre le budget communal

RECETTES

Dotation de l'État

Impôt locaux

Recettes d'exploitation

Subventions

Emprunts



DÉPENSES

Fonctionnement

Énergies (gaz, électricité, eau...)
 Services à la population
 Charges de personnel
 Subvention aux associations
 etc...

Investissement

Construction d'équipement
 Entretiens et écoles
 Voirie
 etc...

Remboursement d'emprunt

Les spécificités du budget d'une collectivité territoriale

Le budget d'une collectivité territoriale, contrairement à celui d'une famille ou d'une entreprise, comprend 2 sections :

- **Fonctionnement** : dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement des services communaux.
- **Investissement** : le remboursement de la dette, les dépenses ayant vocation à préserver, accroître et/ou améliorer le patrimoine de la collectivité (ex : nouveaux équipements, travaux d'aménagement...), les subventions versées...

Pour chacune de ces deux sections, comme pour le budget global, dépenses et recettes doivent être à l'équilibre :

Les dépenses = les recettes, au centime près



Une collectivité n'est pas une entreprise, elle ne fait pas de business !

Contrairement à l'État, une collectivité territoriale ne peut pas emprunter pour financer ses dépenses de fonctionnement. Le fonctionnement de la commune est donc forcément financé par ses recettes et ses ressources propres.

Les sources de financement d'une collectivité territoriale

Nos sources de financement

- Fonds propres
- FCTVA
- Subventions
- Emprunts



Précisions :

- Les fonds propres d'une collectivité territoriale proviennent principalement des dotations de l'État et de la fiscalité locale.
- Le Fonds de Compensation de la Taxe à la Valeur Ajoutée (FCTVA) a pour objectif de compenser en partie, sur certaines dépenses d'investissement, la TVA réglée par les collectivités locales.

Le contexte national

Lors de la présentation du ROB de la Ville d'Argelès-sur-Mer en Conseil municipal, le 30 octobre, le Projet de Loi de Finances (PLF) 2026 est encore en cours de discussion. Pour construire leur budget 2026, les collectivités peuvent néanmoins d'ores-et-déjà se baser sur les grandes orientations du PLF et sur le programme de stabilité budgétaire 2024-2027, transmis en juin 2024 à l'Union Européenne, dont les principaux objectifs sont : réduire le déficit public et maîtriser la dépense publique.

Etat : des finances publiques dans le rouge

« En 2024, les dépenses publiques représentent 1 670,2 milliards d'euros, les recettes 1 501,6 milliards d'euros. Le déficit public s'établit à 168,6 milliards d'euros, soit 5,8 % du Produit Intérieur Brut (PIB).

La dette publique (donc le cumul des emprunts contractés au fil des années) s'établit quant à elle à 3 305,3 milliards d'euros, soit 113,2 % du PIB en 2024 (elle était de 97,9 % du PIB en 2019, avant la pandémie de Covid-19). D'après les derniers chiffres de l'Insee, la dette publique continue d'augmenter : elle atteint désormais 3 416,3 milliards d'euros, soit 115,6 % du PIB à la fin du deuxième trimestre 2025 ».

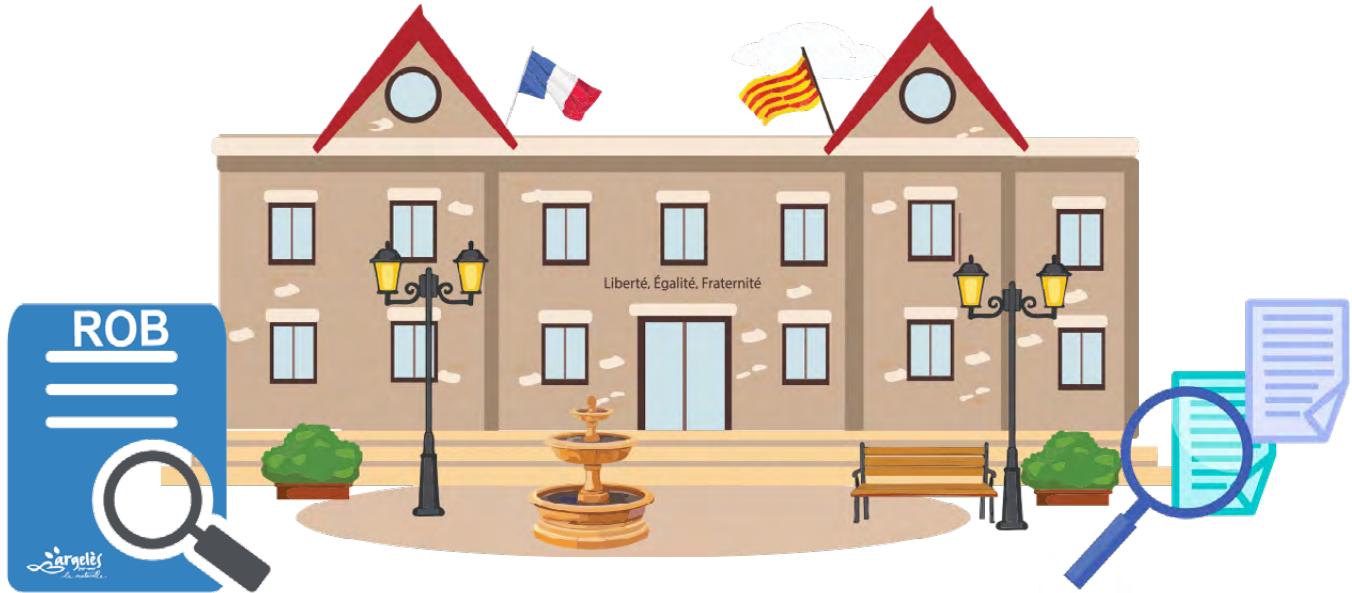
Source Ministère de l'Économie et des Finances (www.economie.gouv.fr/decryptage-5-minutes-pour-comprendre-la-dette-publique).

Un nouveau "tour de vis" pour les finances locales

La situation économique nationale n'est pas sans impact sur les collectivités territoriales. Toutes sont appelées à contribuer à la réduction du déficit public et ce durant les trois ou quatre années à venir, au regard de la nécessité de ramener le déficit public en dessous des 3% du PIB.

La contribution demandée, estimée à 4,6 milliards d'euros par le Gouvernement, se traduira par un gel prolongé des dotations réglementaires, des restrictions fiscales et des ajustements de compensations. La nouvelle Loi de Finances, présentée en octobre 2025, prévoit également la reconduction du dispositif Dilico (dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales), à hauteur de 2 milliards d'euros au lieu de 1 milliard initialement prévu. Dans le même temps, les collectivités verront augmenter leurs charges de personnel du fait, notamment, de l'augmentation du taux de cotisation patronal à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (+4%) et de la revalorisation du SMIC (+ 1,4%).

Chaque collectivité sera impactée et devra immanquablement revoir sa politique de soutien territorial à l'aune de ses nouvelles disponibilités financières. Par exemple : les Régions, disposant déjà de très peu de marges bénéficiaires, pourraient revoir à la baisse leur dispositifs d'aide aux collectivités territoriales...



Le Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 (suite)

Quelles orientations pour le budget municipal 2026 ?

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) 2026 de la Ville d'Argelès-sur-Mer s'appuie sur les mesures budgétaires annoncées par le Gouvernement Bayrou, en juillet 2025, pour un budget particulièrement contraint. Ainsi, pour élaborer son budget primitif 2026, la commune se basera sur les hypothèses les plus basses en termes de sources de financements. Autre spécificité de ce ROB : il ne peut présenter de projet nouveau, période pré-électorale oblige. Il s'appuie sur les seules opérations lancées et inscrites au plan de mandat actuel.



À la lumière du contexte actuel, le ROB dresse les lignes directrices du budget 2026.

À savoir :

0% de hausse du taux local d'imposition sur les taxes foncières.

En 2026, il sera proposé au Conseil municipal de maintenir les taux communaux des impôts locaux à leur niveau actuel (le même depuis 2022). À savoir : 39,28% pour la TFB et à 44,62% pour la TFNB.

Maîtrise budgétaire : recherche systématique d'économies de fonctionnement et optimisation des recettes.

Optimisation de la recherche de subventions sur l'ensemble des projets d'investissement, notamment du côté des fonds européens.

La poursuite du travail réalisé en matière de gestion des Ressources Humaines et de Qualité de Vie et des Conditions de Travail : gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences, plan de formation, mise en adéquation des ressources et des besoins...

Une coopération accrue avec les services de l'intercommunalité : mutualisation de moyens, échange de bonnes pratiques et développement de groupement de commandes, chaque fois que ce sera possible.

Poursuite des opérations engagées ou inscrites au Plan Pluriannuel d'Investissement 2023-2026. Celui-ci va être adapté aux conditions économiques actuelles et soumis au vote du Conseil municipal, courant décembre 2025. Aucune dépense nouvelle ne sera proposée en raison de l'année électorale qui s'annonce.

La poursuite de la trajectoire de désendettement de

Une trajectoire positive

2023 → 23 M€

2026 → 20 M€

Capacité de désendettement : 5 ans



Éclairage sur la dette communale

La dette est avant tout un outil d'investissement. Elle permet de financer des projets d'investissement d'avenir (ex : digue Nord, rénovation de l'Office de Tourisme, réaménagement des voiries – avenue Molière et Charlemagne, chemin de Néguebous...) et non des investissements courants qui, eux, sont portés par les fonds propres de la collectivité. Les 21 millions d'euros empruntés ont permis de financer, depuis 2021, plus de 80 millions d'euros d'investissement au bénéfice du territoire et de ses habitants.

La Ville d'Argelès-sur-Mer a fait le choix de contracter ses emprunts auprès de la Banque des Territoires, qui dépend de l'Etat. Dans ce cadre, la Ville a décidé d'adosser ses emprunts au taux du Livret A, dont elle avait anticipé la baisse (passé de 3,4% à 1,7%, soit -50%). Cette anticipation a permis à la commune de réaliser une économie de plus de 3 millions d'euros sur la durée du contrat, sans que la Ville ait eu à renégocier ses prêts.

En 2023, la dette de la Ville d'Argelès-sur-Mer s'élevait à 23 millions d'euros. Elle sera de 20 millions d'euros en 2026.

La situation financière de la commune est étudiée par la Direction Générale des Finances Publiques. Cette dernière produit un certain nombre de ratios et d'indicateurs qui permettent de connaître l'état financier des finances communales. Parmi ces ratios : la capacité de désendettement, dont le seuil d'alerte est fixé à 12 ans. La capacité de désendettement de la Ville d'Argelès-sur-Mer est actuellement de 5,88 ans et devrait être autour de 5 ans en 2026.



Une vidéo didactique présentée en conseil municipal du 30 octobre 2025 est disponible sur notre chaîne YOUTUBE.



Cadre de vie
Une ville ouverte
sur la mer

La Maison de la Mer
a été inaugurée !

Au bout de l'esplanade paysagère, accessible depuis l'avenue Tabarly, s'élève la Maison de la Mer, telle la tête de proue d'un navire.

Porte d'entrée vers le port et nouveau lieu de vie tourné vers la mer, la Maison de la Mer a officiellement été inaugurée, le 17 octobre dernier.

L'occasion pour les officiels et l'assistance (nombreuse) de découvrir ce nouvel équipement emblématique du littoral méditerranéen.

Présentation générale

Dessiné par Ateliers A+ Architecture, ce "bâtiment paysage" est le nouveau siège de la Capitainerie du port d'Argelès ainsi que du Parc naturel marin du golfe du Lion. Outre les bureaux de ces deux entités, la Maison de la Mer abrite également un espace de coworking dédié aux travailleurs nomades et une salle de réception modulable, pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes, avec espace traiteur. La Maison de la Mer est aussi un lieu de sensibilisation à l'environnement marin, ouvert à tous.



Ils ont inauguré la Maison de la Mer :

Le Maire et le Conseil municipal d'Argelès-sur-Mer ; **Pierre Regnault de la Mothe**, Préfet des Pyrénées-Orientales ; **Lauriane Josende**, Sénatrice des Pyrénées-Orientales ; **Didier Codorniou**, Vice-Président de la Région Occitanie – Pyrénées/Méditerranée ; **Stéphane Loda**, Maire de Canet-en-Roussillon et Conseiller régional ; **Hermeline Malherbe**, Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales ; **Grégoire Marty**, Maire de Port-Vendres et Conseiller départemental ; **Edmond Jordà**, Président de l'AMF 66, Maire de Sainte-Marie-La-Mer ; **Marc Medina**, Maire de Torrelles et vice-président du Parc Marin du Golfe du Lion ; **Olivier Thibault**, Directeur général de l'Office Français de la Biodiversité ; **Serge Pallarès**, président du Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion



La Maison de la Mer, c'est :

Un bâtiment certifié "Bâtiment Durable Occitanie"

Conçue comme un véritable "bâtiment paysage", la Maison de la Mer se veut un modèle d'architecture durable et résiliente. Ce bâtiment à énergie positive, certifié "Bâtiment Durable Occitanie" niveau argent (tant dans sa phase d'étude que dans sa phase de réalisation), intègre en effet une multitude d'enjeux durables dans sa conception : matériaux recyclés et réemployés, production d'énergie renouvelable, chauffage et refroidissement par géothermie, gestion de la ressource en eau...

En octobre dernier, la Ville d'Argelès-sur-Mer a été récompensée d'un Coq d'Or* – Prix Architecture et Développement durable – pour la Maison de la Mer.

* À l'initiative du groupe Delbo Presse, les Coqs d'Or distinguent chaque année des initiatives locales exemplaires qui témoignent de la vitalité et de la créativité des territoires français.

La Capitainerie à votre service



Jusqu'ici exiguë, la Capitainerie du Port d'Argelès-sur-Mer dispose désormais d'une vitrine parfaitement repérable depuis le bassin et de locaux adaptés à ses activités. Son rôle est multiple : entretien, gestion et surveillance du port et de ses équipements, accueil des plaisanciers, attribution des emplacements, coordination des mouvements de bateaux entrant et sortant... La Capitainerie est ouverte 7j/7 et dispose de personnel sur le port 24h/24, été comme hiver.

Un lieu unique pour le Parc naturel marin

Crée en 2011, l'équipe du Parc naturel marin du golfe du Lion a d'abord occupé des locaux à Port-Vendres, devenus rapidement trop exiguës. Puis, elle s'est installée à Argelès-sur-Mer, en 2017, dans des Algeo

provisoires de la Communauté de communes, impasse Charlemagne. Invité par la Ville à prendre place au sein de la Maison de la Mer, en tant que locataire, le Parc marin dispose désormais d'un siège unique, à la fois administratif et technique, avec accès direct au quai, et d'un lieu de sensibilisation à l'environnement marin.

Un parcours culturel, accessible à tous



De l'esplanade à la toiture-terrasse, en passant par le hall d'accueil et les murs de soutènement, 62 panneaux d'exposition invitent à (re)découvrir les richesses et la fragilité de la faune et de la flore marines. Portée par une scénographie soignée, cette série de panneaux accueillera tout au long de l'année des expositions variées.

La première d'entre elles est une exposition photographique réalisée par le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion. Elle présente le milieu marin, les espèces qu'il abrite, les actions du Parc marin pour préserver cette biodiversité ainsi que ses contributions au développement durable des activités maritimes.

Et, dans le hall d'entrée de la Maison de la Mer, une grande carte présente le golfe du Lion, du cap de Creus jusqu'à Marseille, dans le détail.

À ses côtés, deux écrans projettent des mini-films, qui vous plongent encore plus profondément dans l'univers du Parc marin, à la découverte de la biodiversité locale.

Exposition en accès libre sur l'esplanade et les murs de soutènement. La partie située à l'intérieur et sur la toiture-terrasse de la Maison de la Mer est, elle, accessible aux heures d'ouverture de la Capitainerie.

Un belvédère paysager et pédagogique



Véritable belvédère, la toiture-terrasse de la Maison de la Mer offre une vue imprenable. Lieu de balade et de contemplation, ce jardin suspendu est aussi un espace pédagogique. Un petit amphithéâtre y est aménagé ; idéal pour une classe en plein air comme pour un atelier tout public d'éducation à l'environnement. Tout à côté, une table d'orientation de près de 6 mètres aide à lecture du paysage et éclaire les visiteurs sur les vents, les nuages, la météo ou encore les noeuds marins.

Le belvédère est en accès libre, par l'escalier extérieur ou l'ascenseur intérieur, aux heures d'ouverture de la Capitainerie

Un nouvel espace de vie



L'ancien parking des plaisanciers a laissé place à une esplanade paysagère, pensée comme un espace de vie. Accessible depuis l'avenue Tabarly ou directement depuis les quais, ce nouvel parc végétalisé offre tables de pique-nique, jeux en bois pour enfants, tyrolienne de 30 mètres, bancs, chaises... Un espace a également été aménagé pour permettre l'accueil de petites manifestations culturelles ou sportives. Des toilettes publiques automatiques complètent les aménagements, pour le confort des usagers de ce nouveau lieu de vie.



Le 5 novembre dernier, en marge du Comité État Littoral Mer Occitanie (CELMO) qui s'est tenu à la Maison de la Mer, Antoine Parra et Serge Pallarès ont eu le plaisir d'échanger avec Pierre-André Durand, Préfet de la région Occitanie et Préfet de la Haute-Garonne, et Pierre Regnault de la Mothe, Préfet des Pyrénées-Orientales.

Ce qu'ils en disent



Pierre Regnault de la Mothe,
Préfet des Pyrénées-Orientales

« Cette Maison de la Mer doit être le vaisseau amiral d'une belle stratégie littorale pour les Pyrénées-Orientales, qu'il nous revient de définir collectivement en intégrant des dimensions aussi diverses que la biodiversité, l'emploi, la sécurité ou encore le transfrontalier ».



Hermeline Malherbe,
Présidente du Département des Pyrénées-Orientales

« L'occasion, pour moi, de rappeler la volonté du Département de porter une vision responsable, avec l'ensemble des acteurs, en faveur de la mer et du littoral en conciliant protection des écosystèmes marins et développement durable de notre économie bleue. Une belle illustration de l'intelligence collective. Bravo à tous ! »



Didier Codorniou,
vice-Président de la Région Occitanie – Pyrénées/Méditerranée

« Cette maison incarne pleinement les ambitions que nous portons collectivement pour notre littoral et pour la transition écologique. C'est un projet exemplaire du Pacte Vert de La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée ».



Serge Pallarès,
Président du Parc naturel marin du golfe du Lion

« Cette position au cœur du port d'Argelès-sur-Mer offre une visibilité au Parc, très attendue, qu'il lui faudra maintenant faire vivre et qu'il a déjà investi de différents supports d'exposition ».

Attractivité

Bilan de la saison estivale



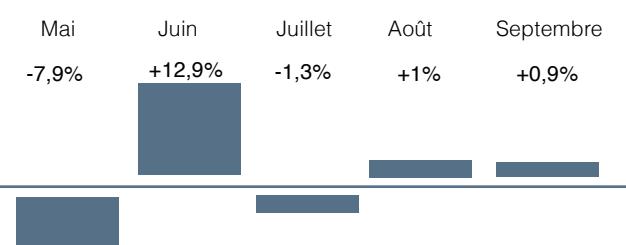
Saison 2025 : Les chiffres clés du tourisme

Pour établir ce bilan de saison, l'Office de Tourisme s'est appuyé sur une enquête menée auprès des professionnels, toutes filières confondues. Leurs retours décrivent une saison globalement satisfaisante. Ils pointent toutefois l'effet anxiogène du traitement médiatique de la canicule qui a refroidi les ardeurs touristiques. Les acteurs locaux en tirent une leçon commune : se plaindre dessert la destination, tandis qu'une attitude positive et innovante renforce son attractivité. Dans cette dynamique, l'Office de Tourisme prépare déjà 2026 et a déterminé trois axes de travail : le tourisme d'affaires, les sportifs et les seniors actifs.

Sur le littoral, Argelès tire son épingle du jeu

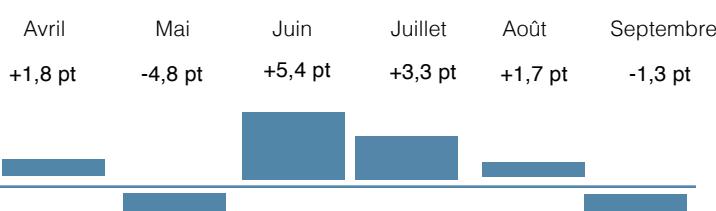
5 745 900 nuitées touristiques ont été commercialisées entre avril et septembre. Elles étaient au nombre de 5 656 400 en 2024. Soit une hausse de 1,6%

Répartition des nuitées, mois par mois



Des vacances de Pâques à celles de la Toussaint, Argelès-sur-Mer affiche **un taux d'occupation de 54,1%** cette saison (-0,9 point par rapport à 2024). À titre de comparaison, le littoral des Pyrénées-Orientales enregistre, lui, un taux d'occupation de 48,7%.

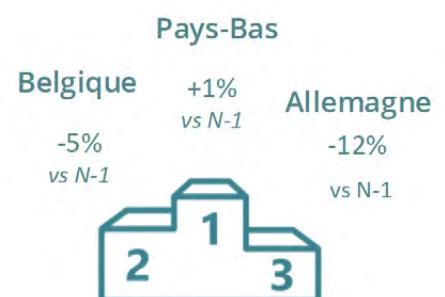
Évolution du taux d'occupation, mois par mois



Une fréquentation internationale en légère hausse

24,6 % des touristes provenaient de pays étrangers, principalement d'Europe. Ils représentaient 24% de la clientèle en 2024.

Les touristes belges et allemands ont été moins nombreux à Argelès-sur-Mer, cet été. À contrario, **la station a accueilli davantage de touristes suisses et britanniques** que les saisons précédentes.

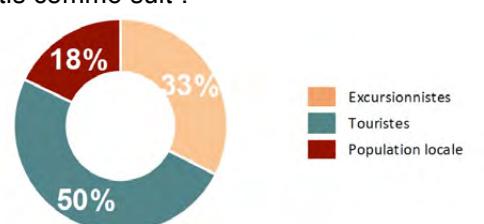


Zoom sur l'excursionnisme

3 600 400 excursionnistes sont venus à Argelès-sur-Mer, entre avril et septembre. Ils étaient 3 394 000 en 2024.

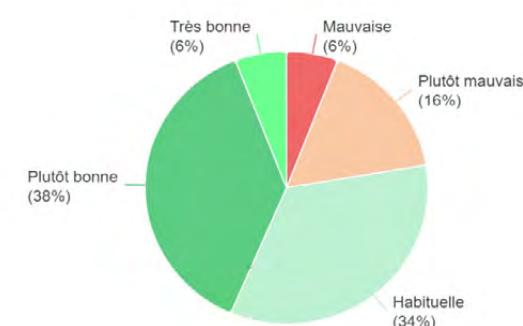
Mais qui sont les "excursionnistes" ? Il s'agit de personnes venant pour une excursion à la journée ou passer au moins 2 heures dans la ville, entre 6h00 et minuit : promenade à pied, vélo, événement culturel, shopping, restaurant, visite de famille...

En moyenne, Argelès-sur-Mer a accueilli 19 700 personnes par jour, soit 1,8 fois la population locale, répartis comme suit :



Comment s'est déroulée la saison à Argelès-sur-Mer ?

D'après l'enquête menée sur un échantillon de 84 professionnels, toutes filières confondues.



Environnement

L'écologie réelle en réponse aux défis de l'avenir

Une trentaine de tortillons nés cet été à Argelès !



C'est une première à Argelès-sur-Mer ! En septembre dernier, sur la plage des Pins, une trentaine de bébés-tortues caouannes ont quitté leur nid de sable et rejoint la mer.

La belle histoire a débuté aux premières heures du 14 juillet. En promenade nocturne sur la plage, Florian Sirguey croise une tortue marine regagnant la mer, entre l'hôtel Le Lido et le poste de secours n°3. Le jeune homme fait une courte vidéo sans flash, prend quelques repères visuels et prévient la Police Municipale. Celle-ci se déplace pour constater les traces laissées sur le sable par le passage de la tortue et avertit le service municipal des Espaces Naturels ainsi que le Parc Naturel Marin du Golfe du Lion. La mobilisation s'organise pour tenter de repérer le site de ponte potentielle. Faute de pouvoir localiser le nid avec précision, la Ville et le Parc marin décident de concert de protéger l'ensemble de la zone, selon le protocole national

de surveillance Émergence. Un vaste périmètre de protection est alors installé. Ne reste qu'à surveiller le site et attendre que la Nature fasse son œuvre (environ 2 mois).

Émergence au 66^{ème} jour

Agents municipaux de la Réserve Naturelle Nationale du Mas Larrieu, des services techniques, sauveteurs, policiers municipaux et agents du Parc marin ont veillé au grain tout l'été. À partir du 1er septembre, aidés de bénévoles du GOR et d'autres associations, ils ont même passé quasiment leurs nuits sur site, afin d'être présents à l'émergence des premiers tortillons. Leur vigilance a payé ! Comme un clin d'œil à notre

département, les tout premiers bébés-tortues d'Argelès sont nés 66 jours après la ponte, mercredi 17 septembre, vers 23h15. Une voie réservée et protégée a alors été installée pour guider les suivants vers la Méditerranée. Au total, une trentaine de tortillons argelésiens ont pris la mer entre le 17 et le 29 septembre, jour du contrôle final du nid par l'équipe d'Émergence (77 œufs ont été comptabilisés ; 94% ont éclos). Huit derniers tortillons, affaiblis par la fraîcheur des dernières nuits, étaient encore coincés à une trentaine de centimètres sous la surface. À peine déposés sur le sable, ils ont, eux aussi, pris le large.

Comment reconnaître des traces de tortues ?

Dans leur ensemble les traces de tortues s'apparentent à la trace d'une roue de tracteur : une trainé lisse, laissée par le ventre de la tortue, au milieu de formes arquées, formées par ses coups de nageoires.

À quel moment peut-on observer ce type d'indice ?

De la mi-juin à la mi-août, période de ponte des tortues caouannes, généralement tôt le matin ou en soirée, lorsque la température du sable diminue.

Environnement

L'écologie réelle en réponse aux défis de l'avenir



PRIME

Récupérateur eau de pluie

Déposez votre dossier !



Jusqu'au 31 décembre, bénéficiez de la prime

“récupérateur eau de pluie”

Dans le cadre de ses actions pour préserver la ressource en eau, la Communauté de communes Albères – Côte Vermeille – Illibérés lance la prime “récupérateur eau de pluie” : une aide de 50€ pour encourager les habitants du territoire à s'équiper d'une cuve de récupération d'eau de pluie.

Une aide concrète pour passer à l'action

Installer une cuve chez soi, c'est simple, malin et écologique : l'eau de pluie collectée sert à arroser le jardin, nourrir un potager ou entretenir les plantes, tout en allégeant la facture d'eau. Jusqu'au 31 décembre, chaque foyer peut bénéficier d'une prime de 50 euros, versée directement sur le compte du bénéficiaire. L'aide est limitée à une seule par foyer et ne peut être cumulée avec d'autres dispositifs publics.

Qui peut en bénéficier ?

La prime est ouverte à tous les habitants du territoire, propriétaires ou bailleurs, pour leur résidence principale ou secondaire. Seule condition : la cuve doit être achetée chez un fournisseur local

- Le formulaire est également disponible en mairie et au siège de la CCACVI.
- Après validation, la prime est versée directement sur le compte bancaire du bénéficiaire.

Je demande la prime : www.cc-acvi.com/prime-recuperateur-eau-pluie



Aménagement Un service public funéraire de proximité

Le chantier de construction du crématorium est lancé !



Mardi 25 novembre, un olivier a été planté, en guise de "première pierre", sur le site du futur crématorium d'Argelès-sur-Mer. Arbre emblématique de la Méditerranée, l'olivier symbolise la paix, la mémoire et la transmission. Ce geste marque le début d'un projet conduit en Délégation de Service Public* (DSP), confiée à un groupement de trois entreprises, aux compétences complémentaires pour concevoir et exploiter ce futur équipement public.

Un équipement moderne

Implanté au Lieu-dit Roc de la Perdiu, derrière le Centre de Secours et d'Incendie, sur un terrain d'environ 11 000 m², le crématorium d'Argelès-sur-Mer comprendra :

- un hall d'accueil spacieux
- deux salles de cérémonie, dont une en extérieur
- une salle de retrouvailles, équipée pour organiser une collation après la cérémonie
- une salle de remise de l'urne
- un jardin du souvenir
- plus d'une cinquantaine de places de stationnement, dont une partie sous ombrrières photovoltaïques.

Les hommages y seront personnalisables. Un lien internet sécurisé permettra également aux familles de retransmettre en direct les cérémonies aux proches ne pouvant être présents.

Un système de réservation en ligne, accessible 7j/7 et 24h/24 à tous les opérateurs funéraires, garantira par ailleurs lisibilité et simplicité d'organisation.

Un projet d'intérêt général

Les demandes de crémation sont en constante augmentation. Dans notre département, les familles n'ont d'autre choix que de se rendre à Perpignan ou Canet-en-Roussillon pour bénéficier d'un service de crémation. Le crématorium d'Argelès-sur-Mer participera donc à répondre à l'augmentation des demandes de crémation, ainsi qu'au besoin d'un lieu de recueillement de proximité. Il apportera un service public funéraire de proximité, au bénéfice de l'ensemble de la population argelésienne, du territoire



intercommunal et au-delà (Sud-Roussillon, Aspres, Vallespir et Haut-Vallespir).

Le Crématorium d'Argelès-sur-Mer devrait être mis en service au premier semestre 2027 !

* Compte tenu de la technicité du projet, la municipalité a choisi, en septembre 2023, de recourir à une Délégation de Service Public. Celle-ci a été confiée, en septembre 2024, à un groupement de trois entreprises : la Société Nouvelle de Crémation, les Pompes Funèbres des Communes Occitanes et les Pompes Funèbres Vandenhoeck.

Ils ont inauguré le chantier du crématorium :

Le Maire et les membres du Conseil municipal d'Argelès-sur-Mer ; les représentants des entreprises délégataires de la DSP ; les Maires de Port-Vendres, Sorède, Montesquieu-des-Albères ; la 1^{re} Adjointe au Maire de Saint-André ainsi que des opérateurs funéraires du territoire intercommunal.

Travaux

Revues de chantiers

La cuisine centrale

Sur le site du groupe scolaire Herriot / Curie-Pasteur, les travaux de construction de la cuisine centrale et du restaurant scolaire de l'école Herriot, à l'étage, vont bon train. Débuté en juin dernier, le chantier avance selon le calendrier prévu et devrait être achevé en fin d'année 2026.

En parallèle, la Ville œuvre au recrutement du ou de la futur(e) gestionnaire de cet équipement ainsi que du personnel de cuisine, à l'élaboration des marchés publics d'approvisionnement... Objectif : que la cuisine centrale soit pleinement opérationnelle au 1^{er} janvier 2027.

Pour rappel, la future cuisine centrale permettra de confectionner les repas de quelque 600 écoliers demi-pensionnaires, à partir de produits frais, de saison, issus de l'agriculture biologique et prioritairement locaux ou de la région Occitanie.



Du côté des cantines scolaires

Des travaux sont actuellement entrepris dans deux cantines, afin d'améliorer la qualité du temps de repas des écoliers.

- À l'école Curie-Pasteur, des travaux d'agrandissement et de modernisation sont en cours. Le temps des travaux, une cantine modulaire a été installée dans la cour et un espace a été aménagé dans le bâtiment annexe.
- À l'école de la Granotera, les travaux ont débuté en juin dernier, pour transformer l'ancien logement de fonction en espace technique de la cantine. Ils devraient être achevés pour la rentrée de janvier 2026. Le réagencement de l'espace de restauration se fera, lui, pendant les vacances de Pâques et la trêve estivale.



Rénovation de l'Hôtel de Police

Construit en 1988, l'Hôtel de Police nécessite d'être rénové et réagencé pour mieux répondre aux besoins des policiers municipaux. Après l'aménagement, en sous-sol, de vestiaires hommes et femmes, il s'agit désormais d'agrandir et réorganiser l'espace intérieur, en réunissant l'Hôtel de Police et la salle Poiraud, mais aussi d'équiper les locaux d'un nouveau système de chauffage par climatisation réversible. Dans le même temps, la façade du bâtiment et l'accueil seront également remodelés, avec la création d'un nouveau parvis.

Suivront, dans un second temps, l'isolation du bâtiment par l'extérieur et le remplacement des huisseries.

Les travaux devraient être achevés fin mai 2026.

À compter du 1^{er} décembre et pendant toute la durée du chantier, la Police Municipale est transférée rue du 14 juillet, à l'étage de l'annexe-Mairie et de l'Office de Tourisme.

Travaux

Revues de chantiers suite



Parking de la Réserve Naturelle Nationale du Mas Larrieu

Afin d'apaiser encore davantage la Réserve Naturelle Nationale (RNN) du Mas Larrieu et préserver ses milieux les plus sensibles, le Conservatoire du Littoral et la Ville d'Argelès-sur-Mer ont décidé de fermer à la circulation la piste dite "du Tech", qui conduit au cœur de la RNN du Mas Larrieu, et de relocaliser l'espace de stationnement à l'entrée du site. Un parking naturel a ainsi été aménagé, cet automne, en amont de l'accès au domaine agricole et à la piste. Réalisé en gravier naturelle (mélange de sable et de gravillons) non traitée, il comprend 41 places de stationnement, réparties sur deux zones – l'une ouverte à l'année (14 places), l'autre uniquement en période estivale (27 places) – ainsi qu'un espace dédié au stationnement des deux-roues.

À noter que ce nouveau parking est interdit aux camping-cars. Des limitateurs de hauteur ont d'ailleurs été installés. Ils fixent à 2,20 m l'accès à la zone ouverte à l'année – accès emprunté par les éleveurs pour se rendre sur leur exploitation – et à 1,90m l'accès à la zone estivale.



Une zone ludique sur le front de mer

Cet hiver, débuteront les travaux d'aménagement d'une zone ludique et sportive, dédiée aux jeunes, au niveau de l'ancien mini-golf de l'allée des pins. Une aire de jeux naturelle sera créée, pour les plus petits, et sera agrémentée de bancs et espaces de pique-nique.

Une zone de glisse, pour les plus grands, sera, elle, aménagée entre l'allée des pins et le front de mer. Dans le même temps, la Ville procèdera à la mise aux normes PMR de l'arrêt de bus, situé face à l'hôtel de la Plage des Pins, ainsi qu'à la sécurisation de l'accès à la promenade, au niveau du parking du Casino.



Image 3D

Requalification de la route de Collioure

Route de Collioure, la CCACVI a procédé à la réfection des réseaux d'assainissement et d'eau potable. Le Sydeel 66 a réalisé l'enfouissement des réseaux aériens d'électricité et de télécommunications. Le chantier de rénovation de cet axe structurant se poursuit désormais en surface, à partir du rond-point des Évadés de France. Il consiste en :

- La création d'une voie douce partagée, piétons/ cyclistes, séparée de la chaussée. Elle cheminera sur le côté gauche de la route de Collioure (sens village vers Valmy) et sera raccordée aux voies douces existantes, boulevard du 8 mai et avenue Isabelle Autissier.
- La création de passerelles piétons/cyclistes au-dessus des agouilles d'en Salleres et de l'Abat.

Ce chantier d'ampleur devrait être achevé avant l'été 2026.



Boulevard du 8 mai

La réfection des trottoirs du Boulevard du 8 mai, côté droit (du giratoire des Évadés de France à celui des Médailles militaires), sera achevée pour Noël !



Un pont sur l'agouille d'en Salleres

Avenue de Charlemagne, les travaux d'aménagement d'un pont cadre, au niveau du passage à gué de l'agouille d'en Salleres, ont débuté en novembre et devraient être achevés, au plus tard, en début d'année 2026. Cet ouvrage permettra d'assurer et sécuriser la continuité de la voie partagée piétons/ cyclistes de l'avenue de Charlemagne.

ARGELÈS-SUR-MER

Des Fêtes inouïes !

1er
DÉCEMBRE >
04
JANVIER

ILLUMINATIONS

MARCHÉ ARTISANAL

VILLAGE DE NOËL

LES RÉVEILLONS DE LA PLAGE

RÉVEILLON DU 31

BAIN DU NOUVEL AN

PARADE DES ROIS MAGES



Festivités Des fêtes inouïes

Argelès a revêtu
sa tenue de fête !

Dès la fin octobre, menuisiers, électriciens, peintres, agents de la voirie et des espaces verts ont uni leurs talents pour nous créer un décor enchanteur. Pendant cinq semaines, chacun a troqué son métier du quotidien pour devenir poseur de guirlandes, réparateur de lutins, confectionneur de paquets cadeaux, testeur de rênes lumineux, livreur ou décorateur de sapins de Noël... Ensemble, ils ont habillé la ville pour les fêtes !

Et c'est ensemble, qu'élus et habitants ont inauguré cette tenue de fête, le 1^{er} décembre !



Une soirée féérique

Les frimas de l'hiver n'ont pas refroidi l'envie des Argelésiens de tous âges d'assister au spectacle de lancement des illuminations de Noël. Devant l'Hôtel de Ville, quatre échassières lumineuses ont parcouru la foule et allumé des étoiles dans les yeux avant que ne débute la grande projection de Noël sur la façade de la mairie. Puis la ville s'est mise à scintiller et le Père Noël est apparu. La magie des fêtes a commencé !



Des lutins dans la ville

Depuis cette soirée, dans le village féérique du parvis de l'Hôtel de ville, enfants et familles aiment à jouer à cache-cache dans les chalets, prendre des photos souvenirs sur le traineau du Père Noël ou encore s'amuser à chercher les lutins.

Plus de 220 lutins ont été disséminés dans les décors partout dans la ville. Parviendrez-vous à tous les trouver ?... Bonne balade enchantée et excellentes Fêtes Inouïes à toutes et tous !

Festivités Des fêtes inouïes

C'est parti pour
des Fêtes inouïes !

Du 17 décembre 2025 au 04 janvier 2026, la Ville d'Argelès-sur-Mer vous a élaboré un programme d'animations féériques et festives, 100% gratuites, qui réjouiront petits et grands. À chaque jour son temps fort, ses surprises... pour se mettre en joie et partager de bons moments.

Village de Noël

Du mercredi 17 au mercredi 24 décembre

Place Gambetta et alentours

Chaque après-midi, le père Noël et ses lutins vous ouvrent les portes du Village de Noël (place Gambetta) et de "la ludothèque des lutins" (place Saint-Côme/Saint-Damien).

Place Saint-Côme / Saint-Damien

Jeux gonflables et sulkys chevaux à pédales

De 15h00 à 20h00, tous les jours.
(le 24 décembre : jeux gonflables uniquement).

Ateliers créatifs (sur inscription)

Les 20, 21, 22 et 23 décembre, de 15h00 à 18h30 :

Les Curiosités de Sophie : décos de Noël
Inscription au 07 49 85 90 86

Incipit : couture et customisation de pulls de Noël
Inscription au 06 68 62 00 54

Flo'rever : couronnes et autres décos florales de Noël
Inscription au 06 21 77 13 37

LE VILLAGE DE NOËL

Place Gambetta

Tous les jours :

De 12h00 à 22h00 | Chalets gourmands
(de 12h00 à 16h00 le 24 décembre)

De 15h00 à 20h00 | Animations enfants gratuites :
Balades à poney dans le village, jeux d'arcade, jeux en bois, manèges... et photos avec le Père Noël
(de 17h00 à 20h00 les 18 et 19 décembre)
Le 24 décembre : uniquement manège et photos avec le Père Noël

À partir de 17h00 | Parades et "Bodega de Noël" avec ambiance musicale et/ou concert
(sauf le 24 décembre).



Les Réveillons de la Plage

Du jeudi 25 décembre au samedi 03 janvier

Esplanade Charles-Trenet

Tous les jours :

Chalets gourmands | de 12h00 à 24h00 (12h00-02h00, le 31 décembre)

Animations enfants gratuites | de 15h00 à 19h00 :

Kart à voile*, jeux d'arcade, balades à poney, jeux de coopération et initiations sportives. (* jusqu'au 30 décembre)

Les concerts, spectacles et surprises tous les jours !

A ne pas manquer

MERCREDI 17 DÉC.

15h30 | Arrivée du Père Noël

VENDREDI 19 DÉC.

19h00 | Inauguration des Fêtes Inouïes



Retrouvez l'ensemble du programme sur ville-argelessurmer.fr



les Riffles

Espace Jean Carrère (avenue Molière)
Ouverture des portes 1h30 avant le début de chaque rifle.

SAM 20 DÉCEMBRE 16h00	SAUVETAGE SPORTIF ARGELÉSIEN	DIM 28 DÉCEMBRE 15h00	BASKET CLUB DES ALBÈRES
DIM 21 DÉCEMBRE 16h00	ÉTOILE SPORTIVE CATALANE	LUN 29 DÉCEMBRE 20h00	ÉTOILE SPORTIVE CATALANE
MAR 23 DÉCEMBRE 21h00	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	JEU 1 ^{er} JANVIER 17h00	FOMENT DE LA SARDANE
JEU 25 DÉCEMBRE 17h00	FOMENT DE LA SARDANE	VEN 2 JANVIER 21h00	ARGELÈS HANDBALL CLUB
VEN 26 DÉCEMBRE 17h00	COMITÉ DE JUMELAGE & ELS CANTAIRES D'ARGELÈRS	SAM 3 JANVIER 21h00	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS
SAM 27 DÉCEMBRE 21h00	FOOTBALL CLUB ALBÈRES ARGELÈS	DIM 4 JANVIER 17h00	COMITÉ DE JUMELAGE & ELS CANTAIRES D'ARGELÈRS



Le bain du nouvel an !

Tous à la mer pour le traditionnel bain du Nouvel An ! En combinaison, en maillot de bain ou déguisés... Venez piquer une tête pour célébrer la nouvelle année, dans la joie et la bonne humeur !

Esplanade Charles-Trenet Jeudi 1^{er} Janvier à 10h30

La parade des Rois mages

Les Rois Mages débarquent à Argelès pour récompenser les enfants sages ! Balthazar, Gaspard et Melchior défileront sur les quais du port, en dromadaires, pour distribuer des friandises aux enfants. À leurs côtés, le Foment de la Sardane et la Cobla Tres Vents vous inviteront à entrer dans la danse.

Quai Vasco de Gama, Port Dimanche 04 janvier à 16h00



Des fêtes inouïes



Culture

A l'agenda de l'hiver 2026

Théâtre

C'est pas facile d'être

heureux quand on va mal

Samedi 31 janvier, à 20h30

Espace Jean Carrère

Tarif unique : 15€

Cette comédie grinçante à souhait, signée Rudy Milstein, vous plonge dans l'univers hilarant et touchant de cinq Parisiens en quête du bonheur.

Réservation en ligne sur : boutique.ville-argelessurmer.fr ou à l'Office de Tourisme d'Argelès-sur-Mer.

Vendredi 27 mars, à 18h00

Cinéma Jaurès

Dès 7 ans. Gratuit sur réservation

D'après "Alice au pays des



Festival de chorales

Ressonància

Polyphonies Pyrénées et

Méditerranée

Samedi 07 février, à 17h30

Dimanche 08 février, à 15h30

Espace Jean-Carrère



Le festival de chorales revient pour une 4^{ème} édition ! Les chorales transpyrénées, groupes vocaux amateurs et professionnels, vont vous embarquer dans des univers musicaux variés.

Réservation en ligne sur : boutique.tourisme-pyrenees-mediterranee.com

Musique

Momi Maiga & Daniel Garcia

Saison Jazzèbre

Jeudi 05 février, à 19h00

Cinéma Jaurès

Tarif unique : 5€

Momi Maiga réinvente la kora, en

métissant cet instrument avec du



Tarakna

Saison Jazzèbre

Jeudi 19 mars, à 19h00

Cinéma Jaurès

Tarif unique : 5€

Momi Maiga réinvente la kora, en

métissant cet instrument avec du



Tarif unique : 5€

Tarakna célèbre la poésie des femmes kabyles. Chants berbères et musique électro-acoustique se métamorphosent en une transe singulière et contemporaine. Une liberté de son qui révèle une liberté de ton insoupçonnée !

Billetterie en ligne sur billetterie.jazzebre.com

Alice(s)

Carnaval

Préparez déguisements, paillettes et confettis, le Carnaval d'Argelès-sur-Mer est de retour !

Dimanche 1^{er} mars :

Cavalcade de jour

Groupes à pied et chars du carnaval vous emporteront dans un tourbillon de bonne humeur sous une pluie de confettis jusqu'à la place Gambetta.

Départ à 15h devant la Poste (route Nationale).

Report au dimanche 8 mars, en cas de mauvais temps.

Samedi 14 mars :

Carnaval nocturne et bal masqué

La grande parade nocturne des carnavaliers s'achèvera, place Gambetta, par le feu du Roi. Cap ensuite sur l'espace Jean Carrère, pour le joyeux bal des carnavaliers.

Départ à 20h devant la Poste (route Nationale).

Report au samedi 21 mars, en cas de mauvais temps.



C'EST PAS FACILE D'ÊTRE HEUREUX QUAND ON VA MAL
La Comédie aux 2 Molières 2024

MEILLEURE COMÉDIE ET MEILLEUR AUTEUR FRANCOPHONE VIVANT !

Plongez dans l'univers hilarant et touchant de cinq Parisiens en quête du bonheur, une mission qui semble tout sauf simple, parce que c'est pas facile d'être heureux quand on va mal.



LE PRÉNOM
Créé en 2010, puis porté à l'écran en 2012, Le Prénom est déjà un classique de la comédie

Vincent, la quarantaine triomphante, va être père pour la première fois. Invité à dîner chez Elisabeth et Pierre, sa soeur et son beau-frère, il y retrouve Claude, un ami d'enfance.

En attendant l'arrivée d'Anna, sa jeune épouse éternellement en retard, on le presse de questions sur sa future paternité dans la bonne humeur générale...

Mais quand on demande à Vincent s'il a déjà choisi un prénom pour l'enfant à naître, sa réponse plonge la famille dans le chaos.



PIERRE THEVENOUX LIFE COACH

Après le succès de son premier spectacle, Pierre revient dans Life Coach, un spectacle aussi drôle que tendre où il explore avec humour les défis du bien-être.

Réservation et billetterie



Vie locale

Commerces de proximité

Du nouveau dans le commerce

Petit tour d'horizon (non exhaustif) des reprises et créations (et même anniversaire de création) d'activité de ces derniers mois.

Boucherie Robert

Après des années de service, Jean-Pierre Juanola a pris une retraite méritée. Julien Robert, 23 ans, a pris la relève et réalisé un rêve, avec le soutien de Maëva, son épouse : devenir propriétaire de sa boucherie. Avenue de la Libération, place donc désormais à la Boucherie Robert ! « Partir en retraite en ayant l'assurance que la relève saura mettre en valeur les produits, c'est que du bonheur », a confié Jean-Pierre Juanola sur ses réseaux. La relève en question ne manque pas de savoir-faire. Le 26 novembre dernier, Julien Robert a été intronisé "Compagnon du goût" ! Une reconnaissance pour ce jeune artisan boucher-charcutier-traiteur qui met tout en œuvre pour ravir les papilles des clients et les sensibiliser au bien manger.

Boucherie Robert, 11 avenue de la Libération

Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi, de 7h00 à 12h30

Mercredi, vendredi et samedi, de 7h30 à 12h30 et de 16h00 à 19h00

Tel : 04 68 81 07 79



Sérénité féline

Passionnée de chats depuis toujours, Marion Cambassèdes est, depuis 9 ans, comportementaliste spécialiste des relations Homme / Animal et, plus spécifiquement, du chat. Le 1^{er} juin dernier, Marion a réalisé un rêve : ouvrir un hôtel pour chats, baptisé "Sérénité Féline". Elle y propose un service d'hébergement haut de gamme, pensé pour le bien-être des félin et la tranquillité de leur(s) propriétaire(s). « C'est un lieu chaleureux, sans cage ni barreau, entièrement sécurisé, dans lequel chaque chat a sa chambre et bénéficie d'une attention personnalisée », présente Marion. Parcours en hauteur, cachettes sécurisantes, espace à griffer, coin détente douillet, salle de jeu immersive, télévision pour chats, espace fitness ou de repos apaisant... : les chats ont tout pour y passer les meilleures vacances de leur vie, sous surveillance attentive.

Sérénité Féline peut accueillir 6 chats à la fois et a obtenu le label Pension, décerné par l'association

France Petsitters.
Sérénité Féline, 37bis chemin de Palau
06 14 91 71 71 – serenitefeline@gmail.com
www.comportement-chat-66.com/



Bomb

Après "Bulles de Provence", Thomas Duval Larmet a créé une nouvelle boutique, avenue de la Libération. "Bomb", telle est son nom, a ouvert ses portes le 1^{er} octobre dernier. Dans cette échoppe haute en couleurs et pleine de fantaisie, le jeune homme propose les produits de la marque Bomb Cosmetics®, 100% faits main et végans, enrichis en huiles et beurres nourrissants, huiles essentielles pures et extraits de plantes. « Les produits sont très colorés mais il n'y a rien de chimique à cela. C'est la couleur des produits naturels utilisés. Quand on écrase une fraise, par exemple, ça ne donne pas un jus blanc », explique Thomas. Il propose aussi les savons et bougies "crème fouettée" qu'il confectionne lui-même, à base de produits naturels et de parfums en provenance de Grasse. De quoi se faire plaisir et faire plaisir !

Bon à savoir : "Bomb" est point relais UPS, pour les réceptions et livraison de colis.

Bomb, 22 avenue de la Libération
Ouvert 7j/7. Dimanche et lundi, de 8h30 à 12h30.
Et du mardi au samedi, de 8h30 à 19h00.
Facebook : @BOMB Argelès



Évasion d'aqui

C'est une petite boutique chaleureuse nichée au cœur du village, au pied de l'église, où se mêlent produits régionaux catalans, objets originaux, créations artisanales et trouvailles d'ici et d'ailleurs. À "Évasion d'aqui", on découvre ainsi : des espadrilles Payote, des sacs et torchons des Toiles du Soleil, de la vaisselle signée Magali de Claire, de l'huile d'olive d'Ile-sur-Têt, des vinaigres et moutardes de Saillagousse, ou encore des gommes et sirops à base de sapin de Sahorre... Sans oublier les incontournables figurines catalanes — le caganer et le caga tió — souvenirs typiques du Pays Catalan, très appréciés des amateurs d'authenticité.

« Nous sommes très attachés à la qualité, au durable et privilégiions les articles de fabrication régionale et française », confie Éric, qui a créé cette boutique avec sa compagne Mouna. Tous deux souhaitent participer à la vie du village, contribuer à son attractivité et mettre en lumière les savoir-faire locaux. A l'approche des fêtes de fin d'année, c'est l'endroit idéal pour dénicher un cadeau original, artisanal et local. L'accueil chaleureux et personnalisé de Sylvie, leur employée, offre une véritable parenthèse d'évasion et de précieux conseils à ceux qui manquent d'inspiration.

Une belle manière de soutenir les artisans de la région.

Évasion d'aqui, 4 rue de la République
Horaires d'ouverture :

En décembre : du mardi au samedi, de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00, et dimanche, de 9h30 à 12h30
A partir de janvier : du mercredi au samedi, de 9h30 à 12h30

Tel : 06 25 88 37 78

Pour les Fêtes : Je consomme Argelésien !

Soutenez nos commerçants et artisans passionnés en faisant vos cadeaux de Noël à Argelès-sur-Mer.

La Ville d'Argelès-sur-Mer soutient l'ensemble de ses commerçants et leur souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

Nos restaurateurs
ont du talent !



Le prestigieux guide distingue 9 tables d'Argelès-sur-Mer

Dans le monde de la gastronomie, c'est un évènement. **Le guide régional Gault et Millau 2026** est paru en octobre.

Tables de chef - 2 Toques

La Bartavelle

24 rue de la République
06 19 25 70 13

La Table du Roua

46 chemin du Roua
07 84 46 76 67

Tables gourmandes - 1 Toque

Le Relais de la Massane

32 rue Marcelin Albert
04 68 29 53 12

Menje Ecaille

29 avenue Torre d'en Sorre
04 68 81 41 23

La Table de Valmy

Chemin de Valmy
04 68 95 95 25

La Quête

9 place Gambetta
04 68 08 23 19

Le Bistrot à la Mer

Route de Collioure
04 68 81 14 73

Sélectionné

Arbor & Sens

Route de Taxo à la mer
04 68 21 35 63

Félicitations à tous !

Un nouveau Bureau pour l'association des commerçants du centre-plage d'Argelès

Joffrey Aragon, dirigeant du restaurant La Terrasse (esplanade Charles Trenet), a été élu président de l'association des commerçants du centre-plage d'Argelès. Il succède à **Paulo Guerreiro** (L'Atelier glacé), nommé vice-président. **Manon Degouve** (La Fine Mousse) assure le secrétariat. **Louise** (Trésors de plage) gère la trésorerie. **Chichi** (Central Beach) et **Yannick Canillos** (Le Sirocco) sont quant à eux chargés de la communication.

Ils sont également membres du Bureau : **Hamid Tadjeur** (L'Antik), **Emma Badia** (La Gelateria), **Joël Schmid** (La Réserve), **Franck Vernhes** (Caffé Mamma), **Caroline Cellier** (Le Lily's), **Valérie Pascuzzi** (Love Mamma), **Mohamed Belghitri** (Star Ac'), **Nordine Bensalem** (L'Essentiel), **Damien**



Aragon (La Fine Mousse), **Nicolas Godin** (Chez Denise), **Sébastien Attelan-Chanteloup** (Le Carré Blanc) et **Mickaël Robin** (La Cocina).

Pour les fêtes,
soutenez nos viticulteurs locaux !

Pour des fêtes sous le signe de la convivialité et du terroir.

Les vins* d'Argelès sauront sublimer vos repas et ravir vos convives avec leurs saveurs uniques. En les choisissant, vous offrez à votre table un véritable savoir-faire artisanal, tout en soutenant **les producteurs et cavistes argelésiens**. Faites de vos moments festifs une occasion de partager et de valoriser notre patrimoine viticole.

Viticultrices

Caveau du Domaine

Frédéric Schram
27 Av. de la Libération
04 34 12 37 53

Domaine Deprade Jordà

98 Route Nationale
04 68 81 10 29

Domaine Saint Thomas

Chemin de la Salanque
09 71 28 47 75

Le Jardin du Littoral

Cave coopérative
1 All. des Palmiers
04 68 81 38 49

Les Vignerons d'Argelès sur mer

Route de Sorede
04 68 81 01 04

Les Vignerons d'Argelès

Av. des Platanes
04 68 81 38 49

Les Vins De Valmy

Château Valmy
04 68 81 25 70

Maison Albera

1 Rue des Faisans
04 68 64 14 33

Mas Cristine Domaine des deux puits

Chemin de St André
04 68 54 27 60

Cave à vins

Au Chai de Pierre

9 Av. de la Gare
04 68 95 84 21

La Cave à Féfé

Bd du Canigou
04 68 37 80 66

La Cave de Taxo

Rue Raimond Udalgar
04 68 36 52 77

La Maison des Vins

Esplanade Du Nouveau Monde
07 66 73 67 34

Le Jardin du Littoral

Route du Littoral
04 68 81 15 03

Les Caves Maillo

9 Rue des Hérons
04 34 10 36 21



*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Tribunes libres

L'endettement de la commune est de 25,7 millions d'euros. Le maire se vante de le baisser à 18 millions, oubliant de préciser qu'il en transfère une partie vers l'office du tourisme et le port.

Pourtant, le rapport de la Chambre Régionale des Comptes indiquait en juin 2023 que « la commune devra à nouveau recourir à l'emprunt pour financer ses projets, ce qui la placera dans une situation financière plus tendue à partir de 2025 ».

Une dette exorbitante malgré de nouvelles recettes : parkings (+ 800 000), majoration de la taxe sur les résidences secondaires (+1 600 000). Une dette qu'il avait promis de réduire (décembre 2022) à 3 millions d'euros à la fin du mandat.

L'absence d'augmentation des impôts avec une dette qui se creuse et des emprunts contractés sur quarante ans est un manque de courage politique et un profond mépris pour les générations futures. L'achat de « petits trains » touristiques, pour la plupart d'occasion, via un emprunt sur vingt ans, alors que leur durée de vie n'excède pas 10 ans est une hérésie. Sur les 3 dernières années, le budget transport coûte aux contribuables + 8 millions d'euros.

66 millions d'euros d'investissement dans les travaux du port ? Un choix risqué où 95% des Argelésiens n'ont aucun intérêt.

Mais une dette pourquoi faire ? Si elle est maîtrisée et en faveur des citoyens, une dette est saine. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas et demain le citoyen sera obligé de payer, car au final il y a toujours un payeur.

Le groupe « Argelès C'est Vous »
Charles Campigna
Patricia Nadal
Guy Esclopé

Chères Argelésiennes, Chers Argelésiens
Après plusieurs années d'engagement au sein du conseil municipal d'Argelès-sur-Mer, je souhaite vous informer que je ne serai pas candidat comme tête de liste lors des prochaines élections municipales. Cette décision a été longuement réfléchie, mais elle ne signifie en rien un retrait de la vie publique : je resterai pleinement présent, attentif et actif, fidèle à l'engagement que j'ai pris envers les habitantes et les habitants de notre commune. Je continuerai à suivre avec la même rigueur les dossiers municipaux, à défendre l'intérêt général et à faire entendre une voix constructive lorsque cela sera nécessaire.

Argelès-sur-Mer mérite une action publique exigeante, sérieuse, cohérente et respectueuse, tournée à la fois vers les préoccupations du quotidien et les enjeux d'avenir. Les attentes de nos concitoyens sont fortes : qualité de vie, transparence, gestion responsable, dynamisme, et capacité à construire ensemble. J'espère que la campagne à venir saura se dérouler dans un esprit d'échanges d'idées, de débats de fond et de propositions ambitieuses, loin des attaques personnelles et des postures stériles. Nos habitantes et habitants attendent avant tout de la clarté, de la sincérité et du respect. Enfin, alors que l'année touche à sa fin, je souhaite à chacune et chacun de très belles fêtes de fin d'année. Qu'elles soient l'occasion de moments chaleureux, de partage, de sérénité et d'espérance pour l'avenir de notre commune.

David TRIQUERE, Laurent COMANGES,
Alexandra COLOME



Focus

Une ville pleine de talents

Jean-Pierre Auriach,
chef d'orchestre
des cérémonies patriotiques

Jean-Pierre Auriach veille depuis plus de vingt ans au bon déroulement des cérémonies commémoratives de la Ville d'Argelès-sur-Mer. Il est aussi un infatigable bénévole, engagé pour la sauvegarde du patrimoine local.

Rencontre avec un homme aussi discret que passionné.

Figure incontournable des cérémonies commémoratives d'Argelès-sur-Mer, dont il est le chef du protocole depuis 2004, Jean-Pierre Auriach devient presque timide quand il s'agit de parler de lui. Installé de longue date à Argelès, il a passé une grande partie de sa vie sur les routes, au gré des missions confiées à son peloton de gendarmerie mobile, de 1965 à 1997. Sa carrière suit la géographie des tensions de la seconde moitié du XXe siècle : Mai 68, les grandes manifestations agricoles, les mobilisations contre les essais nucléaires... Il parcourt l'ensemble du territoire français, de la métropole aux départements et régions d'outre-mer, en passant par Argelès, où il fut chef du poste de gendarmerie de la plage. « *En 33 ans de carrière, j'ai été 11 ans en déplacement hors de la maison* », calcule-t-il. C'est d'ailleurs en déplacement, qu'il est décoré de la Médaille Militaire, pour service accompli. « *C'était à Nouméa, le 14 juillet 1988* ». Une journée gravée à jamais dans sa mémoire.

Un homme d'honneur

À la retraite, Jean-Pierre rejoint naturellement la 1 716e section de la Médaille Militaire, d'Argelès-sur-Mer. Il en sera le trésorier pendant deux décennies. « En 2004, le colonel Talau qui préside alors la section, me propose de succéder à José Vives comme chef du protocole des cérémonies patriotiques. « *Ce serait un honneur pour la section, que tu assures ce rôle* », m'a-t-il dit ». 21 ans et plus de deux cents cérémonies plus tard, ces mots résonnent encore

dans le cœur de Jean-Pierre. Son rôle : organiser les cérémonies, en lien étroit avec la Ville et les associations patriotiques. Le jour J, c'est lui qui veille à ce que tout le monde soit à la bonne place dans le défilé, ainsi qu'au bon déroulement de la cérémonie. Jean-Pierre maîtrise sur le bout des doigts l'ordre protocolaire du défilé, celui des prises de parole, des dépôts de gerbes... « *Pour ne rien oublier, j'ai toujours avec moi les fiches du cérémonial. Je prends aussi toujours une fiche vierge pour parer à l'imprévu. Faut que ce soit Carré !* », explique-t-il. Seule entorse au protocole qu'il s'est autorisé : placer les enfants, juste derrière les musiciens, et non en tête du cortège, pour leur sécurité.

Engagé aussi pour le patrimoine local

La vie de Jean-Pierre ne se limite pas aux cérémonies patriotiques. Père de trois enfants, cinq fois grand-père, il est aussi membre actif de l'association Capbreu. Chaque semaine depuis plus de vingt ans, il consacre deux matinées à la restauration de murs et édifices en pierres sèches. Dernière réalisation en date : un mur à la chapelle Notre-Dame-de-Vie. « *Nous allons maintenant poursuivre la restauration des murs de soutènement à Valmy* », confie-t-il. Et lors des Journées du Patrimoine, Jean-Pierre devient guide d'un jour. Installé à la Tour Miquel il raconte l'histoire des Rois de Majorque et de son cher pays catalan.



2026

BONNE ANNÉE
BON ANY NOU

Le Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté de communes
Albères - Côte Vermeille - Illibéris

Le Conseil municipal et les agents territoriaux
vous invitent

Samedi 17 Janvier à 10h30
à la Cérémonie des
Vœux aux Argelèsiens
à l'Espace Jean Carrère

